



# COMITE DIRECTEUR

Réunion du 11/12/2025

\*\*\* Procès-verbal N°02 \*\*\*

---

**Présents** : Sébastien GOURDEL, Patrick BAILLARD, Franck BELLAMY, Thierry BELLANGER, Michel HILLION, Bruno BECHET, Brigitte FRANCOIS, Michel COLASSE, Hervé MATYNIAK, Sylvain MORICE

**Absents excusés** : Thierry AUBERT, Fabienne PRAT, Vincent KREMER GENIN, Jean - François PICHER

**Assiste** : Romain FELDHOFER

---

## Ordre du jour :

1. Civilités
2. Mouvement des commissions
3. Compétitions : Validation entente 2eme phase
4. Service Civique
5. Présentation Conférence Nationale - Aide au football amateur
6. Convention Sport Santé
7. Relations technique et financière avec la LFN (PPF, Contrat d'Objectif, ...)
8. Situation financière de la LFN (AG du 18/12) / Situation du DFSM (AGE du 10/12)
9. Grenelle de l'arbitrage
10. Remise des labels
11. Manifestations à venir (Poste de sécurité)
12. Divers

### 1 Civilités

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances au club de l'US Flérienne ainsi qu'à la famille du joueur suite à son décès.

Félicitations à Jade Mongiat pour sa désignation à l'arbitrage de la rencontre France / Pays-Bas - U23 Féminine, qui se déroulera jeudi 27 novembre à Clairefontaine. Une belle reconnaissance pour cette arbitre formée dans l'Orne.

### 2 Mouvement des commissions



Démission au comité directeur Romain FELDHOFER et Thierry PELLERIN.

Le comité directeur valide la nomination de Jean Pierre HUS au poste de président de la commission de discipline. Vice-président Michel Hillion et Fabienne Prat secrétaire adjointe.

### **3 Compétitions : Validation entente 2eme phase**

Les ententes proposées la 2eme partie de saison, sont toutes validées par le Comité Directeur.

Les ententes sont les suivantes :

D5: US FRENES/ FC LANDAIS 2

U18 D2: L. ST GEORGES GROS. / TINCHEBRAY 2

### **4 Service Civique**

Un audit a été réalisé par la DRAJES auprès des clubs accueillant des volontaires en service civique ainsi qu'auprès du District. Le retour est globalement positif. Le compte rendu officiel est en attente de réception.

Toutefois, la DRAJES a imposé la clôture anticipée d'un contrat de service civique. Un questionnement est en cours concernant la suite à donner au dispositif, notamment au regard d'un éventuel renouvellement de l'agrément prévu en juin prochain.

### **5 Présentation Conférence Nationale - Aide au football amateur**

La Fédération Française de Football a organisé la Conférence nationale du football, le samedi 22 novembre 2025 à Clairefontaine :

Voici les 9 engagements :

- Engagement n°1 - *La mise en place de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux avec les ligues et les districts.*
- Engagement n°2 - *Un plan spécifique dédié aux territoires ultramarins*
- Engagement n°3 - *Un rééquilibrage et un renforcement des dotations Nike offertes aux ligues et districts*



- Engagement n°4 - Le déploiement de conseillers en développement dans tous les territoires métropolitains et ultramarins
- Engagement n°5 - Des aides renforcées et fléchées vers le développement du football féminin
- Engagement n°6 - Un FAFA renforcé pour structurer durablement les clubs
- Engagement n°7 - Crédit d'un dispositif « petits équipements » destiné à tous les clubs
- Engagement n°8 - Des dotations Nike renforcées pour les clubs amateurs
- Engagement n°9 - La création d'un fonds d'aide d'urgence

## 6 Convention Sport Santé

Planet Patient propose la mise en place d'une convention avec le District. Dans ce cadre, le District s'engagerait à orienter les licenciés en situation de besoin vers Planet Patient, et réciproquement, Planet Patient transmettrait au District des patients dont le traitement repose sur la pratique du sport.

Les activités concernées seraient notamment le foot en marchant et le foot partagé.

Le Comité Directeur émet un avis favorable à la signature de cette convention. Il conviendra toutefois d'identifier au préalable les clubs en capacité d'accueillir ces patients.

## 7 Relations technique et financière avec la LFN (PPF, Contrat d'Objectif, ...)

Il est indiqué que la Ligue assure l'organisation et la gestion des détections U14 sur le département.

Il est précisé qu'aucune convention n'a été signée à ce jour concernant ce dispositif.

## 8 Situation financière de la LFN (AG du 18/12) / Situation du DFSM (AGE du 10/12)



La situation financière de la Ligue de Normandie a été abordée, avec l'annonce d'un déficit important. Le Président, Sébastien Gourdel, a apporté des informations et des éléments d'explication sur ce sujet.

Par ailleurs, il a été indiqué que le District de Seine-Maritime rencontre également une situation financière compliquée. La Fédération Française de Football apportera son soutien.

## 9 Grenelle de l'arbitrage

Report à la mi-janvier

## 10 Remise des labels

Plusieurs remises labels sont à prévoir, il est prévu qu'un ou plusieurs membres du comité directeur soient présents lors de la remise.

Es Ecouves : 13/12 Avec Clément Loudjani, Elisa Monin et Brigitte François.

Fc Argentan : Herve MATYNIAK, Thierry BELLANGER un lundi soir de préférence pour le club.

Us Mortagne : Patrick Baillard, Michel Hillion mercredi 28/01 18h30 lieu à définir.

As Berd'huis : Patrick Baillard, Michel Hillion et Romain Feldhofer date à définir

GRPT Jeunesse FC : Sylvain Morice, Bruno Bechet date à définir

Us Alençon : Date et personnes à définir.

## 11 Manifestations à venir (Poste de sécurité)

Mise en place d'un poste de sécurité lors de chaque manifestation aurait un coup trop onéreux.

Devis à faire pour l'achat d'un défibrillateur portable.

## 12 Questions diverses

Le président Sébastien Gourdel informe que Romain Feldhofer, en tant que nouveau directeur du district, a accès à l'ensemble des réunions des commissions.



**Romain Feldhofer** : Une étude a été menée afin d'analyser la pratique du baby-foot au sein des sections des clubs.

#### Données recueillies

- **Nombre de réponses** : 33
- **Nombre de sections recensées** : 13
- **Effectif** : 106 enfants

L'enquête met en évidence un intérêt notable de cette pratique. Le taux de réponse permet d'obtenir un premier aperçu fiable de la situation actuelle et constitue une base de réflexion pour l'organisation et le développement de l'activité.

**Michel Hillion** : À ce jour, il n'existe pas de protocole d'avant-match formalisé dans nos règlements.

L'absence de cadre précis nécessite une réflexion sur l'opportunité et les modalités de mise en place d'un protocole. Il est proposé d'étudier la mise en place d'un protocole d'avant-match.

#### Évolution à venir

Par ailleurs, Michel a informé le comité de l'arrivée prochaine d'un nouveau logiciel. Celui-ci permettra de vérifier et de détecter automatiquement si un joueur est autorisé à participer à une rencontre.

**Hervé Matyniak** : À la suite de la réunion avec les clubs disposant d'une équipe seniors féminine, le comité directeur prend acte du souhait exprimé par les clubs de mettre en place deux compétitions distinctes :

- Une Coupe à 8,
- Une Coupe à 11.

Après délibération, le comité directeur valide la création de ces deux compétitions.

**Sylvain Morice** : La question de l'organisation de l'arbitrage pour les matchs du FC Alençon est abordée. Après délibération, le comité directeur valide les dispositions suivantes :



- Pour les matchs à domicile : désignation de **trois arbitres** ;
- Pour les matchs à l'extérieur : désignation d'**un arbitre et un délégué**.

Il est précisé que **Romain** est chargé de rechercher et de nommer les délégués nécessaires jusqu'à la fin de la saison en cours.

La question de l'intégration des missions du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) au sein du District est abordée, à la suite du départ de Frédéric.

Sébastien indique que **Romain** dispose de compétences différentes, complémentaires à celles précédemment exercées, et qu'il a la capacité d'apporter une contribution utile aux travaux de la CDA.

Il est précisé qu'il conviendra de **solliciter Romain** afin d'intégrer progressivement ces missions et de s'appuyer sur ses compétences au service de l'arbitrage départemental.

**Brigitte François** : Brigitte interroge le comité directeur sur la possibilité d'attribuer une dotation aux écoles de foot créées ou reprises après plusieurs années d'arrêt.

Le comité directeur répond favorablement à cette demande.

Il est précisé qu'un **inventaire du matériel disponible** devra être réalisé afin de déterminer les dotations pouvant être proposées.

Il est rappelé que **trois écoles de foot ont été créées au cours de la saison en cours.**

La séance est levée à 22 h

La secrétaire.

Le président.

**Brigitte FRANCOIS**

**Sébastien GOURDEL**